



VOILES DE NACRE

Place du 06 juin
14830 Langrune-sur-mer
02 31 96 77 84
contact@voilendenacre.fr

Inscription 2025 – Dériveur solo

Membre propriétaire ou sans embarcation

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° de licence :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : E-mail :
Bureau distributeur :

Membre équipier (obligatoire pour catamaran et dériveur double)

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° de licence :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : E-mail :
Bureau distributeur :

Caractéristiques du bateau

Type embarcation :
Couleur coque :
Année :
N° série :
N° Voile :
Emplacement parc :
Marque personnelle :
N° de casion :

Deux membres inscrits par bateau sauf dériveur solo don **un licencié au minimum**.
Tout propriétaire ou équipier se doit d'être membre. Règlement par chèque à l'ordre de Voiles de Nacre. Majoration de retard applicable à partir du **1^{er} Avril**. L'enregistrement de l'inscription est subordonné à l'accord du bureau et en fonction du nombre d'emplacements disponibles pour le matériel. Le club décline toutes repsonsabilités en cas de vol et dégradations. L'assurance du matériel entreposé est à la charge de son propriétaire.

Lu et approuvé

Date

Signature propriétaire

Cotisation dériveur Solo

Membre propriétaire	50 €
Emplacement	150 €
TOTAL	200 €

(A cocher)

<input type="checkbox"/> Licence adulte	70 €
<input type="checkbox"/> Licence jeune	32 €
<input type="checkbox"/> Ratelier	70 €
<input type="checkbox"/> Casier	85 €
<input type="checkbox"/> Service de démâtage	30 €
<input type="checkbox"/> Penalité pour non démâtage	50 €
<input type="checkbox"/> Majoration retard	20 €

TOTAL à payer: €